



Exercice activité pro dans maison en location

Par **BouleD Terre**, le **05/11/2012** à **22:25**

Bonsoir,

Je souhaite créer une micro-entreprise de céramiste / potier et dans ce cadre fabriquer des céramiques dans la maison dont je suis locataire. Il n'y aurait pas de vente ni d'accueil de public dans ce lieu.

Le bail interdit toute activité professionnelle et l'agence immobilière / le propriétaire ont refusé ma demande. Seule la domiciliation est autorisée.

Y a-t-il un recours possible ?

Si je trouve un autre lieu pour cette activité et que je travaille partiellement là-bas et partiellement à la maison, quels sont les risques ?

Merci de votre aide.

Par **HOODIA**, le **06/11/2012** à **07:41**

Vous avez un bail pour un logement ,rien de plus!